

COORDINATEUR(TRICE) DE PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGEE EN HABITAT INCLUSIF POUR SENIORS AUTONOMES – PERFECTIONNEMENT

« Vous êtes coordinateur(trice) VSP déjà en poste et vous avez besoin d'approfondir votre méthodologie de projet, d'améliorer votre approche auprès d'un public âgé ?
C'est ici que ça se passe ! »

Objectifs de la formation

- Savoir adopter une approche bienveillante dans la co-construction du Projet VSP
- Développer son sens critique d'évaluation afin de prendre des décisions éclairées
- Avoir une méthodologie de projet efficace, constructive et objective
- Mieux connaître les conséquences du vieillissement cognitif
- Identifier les troubles psychiatriques du sujet âgé

Outils et méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience
- Mise à disposition d'une « boîte à outils » : clés et méthodes pratiques
- Remise d'un support de présentation en fin de formation
- FAQ et évaluation à chaud en fin de formation

Compétences et aptitudes développées

- Perfectionner la conduite et l'élaboration du Projet de Vie Sociale et Partagée
- Comprendre et analyser la santé mentale du public âgé
- Savoir mettre en place le programme ICOPE

Modalités

Durée :	14 heures (2 jours)
Modalité d'accès :	En présentiel au siège de FORM'ALLIANCE et sur l'ensemble du territoire national (10 participants maximum par session)
Délai d'accès :	A partir d'un mois. Un entretien en amont sera réalisé afin de cibler vos besoins et optimiser les résultats.
Prérequis :	Avoir suivi la formation initiale de Coordinateur(trice) VSP
Public cible :	Être un coordinateur VSP en habitat inclusif déjà en poste
Tarifs :	TARIF INTER – 903.00 € TTC /TARIF INTRA – 3600.00 € TTC « Exonérée de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI »
Modalités Evaluation :	QCM, mises en situation, travaux pratiques, études de cas

PROGRAMME :

1^{ère} journée – Le Projet de Vie Sociale et Partagée et sa méthodologie

1. Rappeler le cadre légal et les 4 piliers de l'habitat inclusif
2. Identifier les acteurs et leur approche vis-à-vis du Projet VSP
3. Connaître les règles d'une méthodologie de projet efficace, constructive et objective
4. Encourager l'autodétermination et savoir prévenir le désengagement

2^{ème} journée – Le vieillissement cognitif et les troubles psychiatriques

1. Mieux connaître les conséquences du vieillissement cognitif (normal et pathologique)
2. Identifier les troubles psychiatriques du sujet âgé
3. Comprendre le rôle pivot de la santé mentale dans le « bien vieillir »
4. Connaître et mettre en place le programme de prévention de la perte de l'autonomie ICOPE

Accessibilité aux personnes handicapées :

« La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez **Nicolas SALINAS (référént handicap) à l'adresse suivante formation@vivralliance.fr ou au **0682332550** pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.**



formation@vivralliance.fr



06 82 33 25 50



www.formalliance-formation.fr